

et que la Chambre des Communes ne veut plus que l'Irlande ait un gouvernement autonome. Notre silence aujourd'hui serait aussi préjudiciable que nos paroles seraient utiles. Hier seulement, on nous a adressé un véritable appel. Ecoutez le manifeste de M. Gladstone. Il s'adresse aux masses de la Grande-Bretagne :

Observant chaque jour le mouvement de l'opinion dans le conflit actuel, je constate qu'il est important de remarquer le point où se dessinent les lignes de division du côté hostile au gouvernement. Je regrette d'être obligé de dire qu'on rencontre de l'opposition parmi les classes riches, ceux qui ont des titres, ceux qui ont l'influence sociale, les membres des professions, la plupart de ceux qui ont du pouvoir. Voilà le corps principal de nos adversaires. Mais ce n'est pas tout. De même que les chevaliers d'autrefois avaient des écuyers, ainsi dans la grande armée qui nous combat, chaque soldat a des subalternes. L'armée ennemie se compose donc de classes et de gens soumis à des classes ; mais une partie de cette armée formidable s'est enrichie à nos dépens, et il y a beaucoup de recrues qui ont combattu tous les grands combats politiques des soixante dernières années contre chaque gouvernement et qui ont toujours été vaincues. Nous avons un grand but. Nous voulons rétablir l'efficacité du parlement, en éloignant les obstacles que nous rencontrons ; nous avons à résoudre la question irlandaise en tenant compte des difficultés, et il nous faut procéder avec la méthode que nous avons employée pour résoudre des problèmes coloniaux, qui, il y a cinquante ans, étaient peut-être moins formidables. Nous devons écouter la voix du peuple qui parle avec modération par la bouche de la grande majorité de ceux que nous avons nous-mêmes constitués ses représentants, pour fortifier, consolider l'Empire sur une base de bénéfices mutuels et de cordiale loyauté.

Cet appel ne nous est pas directement adressé, mais je demanderais si nous, qui sommes les frères de ceux auxquels ce manifeste s'adresse, nous qui sommes un peuple démocratique, nous ne répondrons pas à cet appel de M. Gladstone.

Parlant de la réponse de l'univers M. Gladstone dit dans le même manifeste :

Jamais un événement parlementaire n'a eu autant de retentissement dans le monde que la présentation de ce bill sous les auspices du gouvernement anglais. Les plus hautes autorités des colonies, les citoyens réunis dans des assemblées publiques nous adressent leurs félicitations ; et il nous arrive de capitales comme Washington, Cincinnati, Boston, Québec, et des districts les plus éloignés et les moins exposés à l'attente d'une agitation politique, des assurances positives des chaudes et fraternelles sympathies du peuple. Nos efforts du moment tendent à régler une fois pour toutes et avec équité la question si longtemps débattue des relations pénibles de l'Angleterre et de l'Irlande, — problèmes qui est le seul remarquable qui puisse faire dire que le génie politique de notre race a été impuissant à vaincre une difficulté et à obtenir dans une mesure raisonnable les fins principales de la civilisation.

En présence d'une telle déclaration de la plus haute autorité, témoignant de l'autorité des résolutions qui viennent de partout, le Canada, qui a été le premier à élever la voix, gardera-t-il le silence aujourd'hui ? Serait-il muet après avoir parlé avec force ? Resterons-nous insensibles à cet appel indirect, et refuserons-nous d'enregistrer nos noms parmi ceux des peuples qui forment la grande opinion publique de l'univers et qui ont fait avancer cette politique ? Quant à moi, je ne resterai pas silencieux plus longtemps. Je ne soulève pas cette question comme question de parti, cependant, j'ai attendu jusqu'au dernier moment, espérant toujours que quelque membre de la droite prendrait l'initiative. J'ai été obligé de renoncer à cette espérance. Je vois que le ministre du revenu de l'intérieur a refusé de proposer une résolution, et qu'il a télégraphié en son nom et au nom des députés irlandais qu'ils adhèrent à l'adresse de 1882. Je ne veux pas déprécier cette déclaration, mais ce n'est pas l'espèce d'assurance qu'il faut. Ce qu'il faut, ce n'est pas la déclaration d'une classe, mais celle de toutes les classes ; ce n'est pas la déclaration de quelques hommes, mais celle du peuple. Il faut la parole, non pas d'un ministre de la couronne, mais des Communes du Canada ; non pas des députés irlandais, mais des députés français, anglais, écossais, irlandais et allemands de toutes croyances. Substituer la déclaration de l'honorable ministre à notre adhésion serait reconnaître que nous ne jugeons pas à propos de parler dans le même sens qu'autrefois et dans le même sens que lui. Conséquemment, je ne parle pas comme réformiste ou comme chef de parti ; je parle comme canadien et comme citoyen de l'Empire à des frères canadiens et à des concitoyens de l'Empire.

M. BLAKE

Cette question n'est pas une question de protestantisme ou de catholicisme, mais il y a des ennemis de leur pays qui voudraient qu'il en fût ainsi. Au Canada, à tout événement, ce ne devrait pas être une mesure conservatrice ou réformatrice. Je regarde comme des ennemis de leur pays ceux qui veulent faire de cette question une telle question. J'espère que nous pouvons agir en ce jour de manière à nous montrer unis pour demander le redressement des griefs, faire avancer la cause de la liberté. Pour ma part, je serais lâche et criminel si je ne faisais aucun effort aujourd'hui, pour aider, dans le moment critique, la cause de la liberté et de l'autonomie locale du peuple irlandais. Par conséquent, je propose :

Que tous les mots après " que " soient retranchés, et remplacés par les suivants : " Une humble adresse soit présentée à Sa Majesté pour assurer respectueusement Sa Majesté que l'intérêt et la sympathie que les Communes du Canada, et le peuple qu'elles représentent, ressentent pour la condition de l'Irlande, et que les souhaits qu'elles forment afin que quelques mesures soient prises, pour satisfaire aux désirs exprimés par un si grand nombre de loyaux sujets irlandais de Sa Majesté, pour faire donner à l'Irlande une forme de gouvernement autonome, sont toujours aussi vifs et aussi sincères qu'en 1882, alors qu'ils furent humblement portés à la connaissance de Sa Majesté par une adresse, aux termes de laquelle cette Chambre affirme sa ferme adhésion.

Pour informer humblement Sa Majesté que cette Chambre est heureuse de voir que le gouvernement de Sa Majesté a soumis au parlement du Royaume-Uni une mesure reconnaissant le principe d'un gouvernement local autonome pour l'Irlande.

Et d'exprimer humblement à Sa Majesté que cette Chambre espère vivement que le principe de la dite mesure sera affirmé, et qu'il pourra conduire au règlement de cette grande question, et aura pour résultat, la paix, le bonheur et la prospérité de l'Empire.

Sir JOHN A. MACDONALD : J'ai quelques mots seulement à dire au sujet de la motion présentée par l'honorable député. L'honorable député a dit qu'il n'a pas soulevé cette question pour des raisons politiques. Il ne parle pas comme partisan — non, pas lui ; il ne parle pas comme réformiste — non, pas lui. Il épanche son cœur parce qu'il a pris une position avec les autres membres de cette Chambre pendant le dernier parlement. Mais si l'honorable député ne considère pas cette question comme une question politique, pourquoi a-t-il attendu si longtemps ? Pourquoi a-t-il dit qu'il s'attendait à ce qu'un membre de la droite prit la parole ? Pourquoi considérerait-il qu'une telle motion devait venir du parti conservateur ? Pourquoi n'a-t-il soulevé la question qu'à la dernière heure, parce que le ministère ne prenait pas l'initiative — parce que l'autre parti avait manqué à son devoir ? Pourquoi a-t-il cru de son devoir — mais non pas comme homme de parti — de présenter une telle motion ?

Tout ce que j'ai à dire, c'est que si le chef de l'opposition est sincère — et je ne doute pas qu'il le soit — il a adopté la ligne de conduite la moins propre à favoriser la cause qu'il a tant à cœur, parce qu'il a proposé sa motion au moment où le gouvernement demande que la Chambre se forme en comité des subsides. Si l'honorable député désirait soulever cette question, il aurait dû donner l'avis ordinaire ; il aurait dû fournir à cette Chambre l'occasion d'examiner sa motion et de voir ce qu'il entendait faire adopter. Il aurait dû donner l'avis régulier afin de mettre chaque député parfaitement au courant de la question. Chacun aurait dû pouvoir connaître toute la portée de la motion, afin d'être prêt à pouvoir exprimer une opinion sur ce qui, d'après sa conscience, serait la meilleure politique dans l'intérêt de l'Irlande, du Canada et de l'Empire. En agissant comme il l'a fait, l'honorable député nous a pris par surprise et il a adopté une procédure qui me force à lui dire que je ne pourrai pas voter pour sa proposition. Mais si l'honorable député veut donner un avis, ou s'il veut que la motion même serve d'avis, nous lui donnerons un jour, nous mettrons de côté toutes les affaires du gouvernement, et toute autre question, nous lui donnerons n'importe quel jour qu'il voudra d'ici à la prorogation, et nous discuterons la question entièrement, loyalement, et nous voterons après avoir pleinement considéré la portée et l'intention du discours de l'honorable chef de l'opposition. Par conséquent, je demande